DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260528-2605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	14
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. Ludovic BABIN-TOUBA**, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, MORAT Jules, RATTO Ceyliane , KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) :
Absent(s): M. LACIRE Ludovic.
Secrétaire de séance : Mme JOURDAN Anne-Sophie est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

.Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT)

Décision 260501 : Dans le cadre de ses délégations permanente et spécifique de signature, M. le Maire a passé les commandes suivantes :
- 12 tonnes de granules auprès de BOIS DIVERS pour un montant de 4 554 € TTC ;
- Intervention sur la toiture du Grenier à Sel auprès de DUVAL ETANCHEITE pour un montant de 810 € TTC ;
- Nouvelle ouverture dans la salle de sieste à l'école : 2 991. 84 € TTC auprès d'AMT et 3000 € TTC auprès de 1000ty.
- Arrasement des accotements de la Colombais à la Rivière Breton auprès de FLASQUIN SARL pour un montant de 2 040 € TTC.
- Abribus à Beausoleil auprès de MABILAIS pour un montant de 1 266,23 € TTC.

Décision 260502 : Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur le terrain bâti situé 4 rue des Saulniers, d'une contenance de 1752 m2, et vendu à 200 000 €.
Décision 260503 : Création d'une régie d'avances de 1000 € avec carte bleue.

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

MAIRIE de SAULNIÈRES
ILLE ET VILAINE